

# LE PUBLICISTE.

DECADI 30 Messidor, an VII.

18 Jul 1799



*Bruit du contingent fourni par le roi de Prusse et quelques autres électeurs, pour augmenter l'armée d'Empire. — Réflexions sur les dispositions de la cour de Berlin. — Mécontentement et désertion dans l'armée du prince Charles. — Réception du citoyen Fouché (de Nantes) auprès du directoire batave. — Discussion sur le projet d'emprunt. — Nouvelles diverses.*

## AVIS ESSENTIEL.

Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

## PRUSSE.

*Brunswick, le 19 messidor.*

Le bruit court en ce moment que le roi de Prusse & ses alliés, tels que les électeurs de Saxe, d'Hanovre & de Bavière, le landgrave de Hesse-Cassel & autres, sont déterminés à fournir leur contingent en nature, pour former l'armée d'Empire; & quoique la diète de Ratisbonne n'ait encore rien décidé à cet égard, on dit que ce contingent sera triple. Ce qui accredit ces bruits, c'est l'activité qu'on remarque dans les troupes de Saxe & la déclaration spontanée du roi de Prusse.

## A L L E M A G N E.

*Extrait d'une lettre écrite de Nuremberg, le 14 messidor.*

Il est difficile de lever le voile qui couvre les intentions de la cour de Berlin relativement à la coalition & à la guerre actuelle. Mais sans laisser pénétrer ses vues par aucun acte, aucune déclaration officielle, le ministre de Prusse n'a pu empêcher les hommes clairvoyans & exercés d'apercevoir certaines dispositions générales, dont il est aisé de tirer des inductions qui ont un assez grand degré de probabilité politique.

D'abord on ne peut croire que le roi, ses ministres & les nobles de Prusse aiment beaucoup plus que ceux des autres pays les principes français. Ceux-ci, comme les autres, ont vu dans la révolution française, un essai tendant à convertir la plupart des monarchies en républiques représentatives, & on a fait jusqu'ici à-peu-près tout ce qu'il falloit pour les effrayer, parce qu'on a cru n'avoir aucun besoin de les ménager. Aujourd'hui, le parti prépondérant qui vient d'opérer avec tant de facilité un changement capital dans la classe gouvernante, paroit avoir senti que ce n'étoit pas assez de changer les hommes, qu'il falloit aussi changer les mesures & l'esprit du gouvernement, & travailler à se concilier les esprits qu'on avoit trop souvent exaspérés. Ce dessein est salutaire autant que raisonnable, l'exécution en est difficile, mais non impossible. Les premières tentatives auront un effet lent, parce que la confiance ne se reconquiert pas aisément. Mais il ne faut pas se rebuter, pourvu qu'on laisse au tems sa part d'influence.

Je reviens à Berlin & à sa politique. Sieyès a pu, mieux que personne, rendre un bon compte des dispositions de la cour & de la nation. Au milieu des égards que le roi & ses ministres lui ont constamment témoignés, il a pu observer autour de lui, parmi les courtisans & dans une partie du public, bien des symptômes de haine ou de malveillance; il a vu combien, sur-tout, depuis l'invasion de la Suisse, le nombre des amis de la république française & le zèle de ceux qui lui sont restés, ont diminué en Allemagne. Quelque habileté qu'il ait pu mettre dans sa négociation, quelque degré de confiance qu'il ait obtenu par l'idée qu'on a dû prendre de son crédit personnel, il a pu penser que la persévérance du mi-

nistère prussien dans la neutralité tenoit, sans doute, au succès de ses démarches, mais aussi à des dispositions de jalousie & de ressentiment à l'égard d'une cour rivale. Il a vu quelle distinction d'empressement & d'intimité on mettoit entre lui & les ministres des cours ennemies de la France; & lorsqu'il a appris le changement de fortune qui s'opéroit dans les événemens de la guerre, il a pu juger qu'une sage paix pouvoit seule assurer le salut de la république, & que pour y travailler avec succès, il étoit indispensable que le gouvernement français manifestât à toute l'Europe, comme à la France, un changement de sentimens & de maximes propres à calmer la haine & à rappeler la confiance.

Beaucoup de gens croient à Berlin qu'il y a fait des ouvertures de paix sur un plan dont on ne connoit pas au reste les détails; & qu'il a témoigné le desir que le roi de Prusse devint l'arbitre de cette paix. Ce rôle convient, sans doute, au caractère sage & aux dispositions pacifiques de sa majesté prussienne; mais les circonstances lui permettront-elles de le jouer?

Seroit-il absurde de supposer que le cabinet de Berlin a pris avec la coalition, quelques engagements peu compatibles avec le rôle de médiateur? Les notions particulières que mes relations ont pu me procurer sur certains objets de négociations, sont appuyées sur des faits publics que tout le monde est à portée d'apprécier. Je me contenterai de vous les indiquer sommairement.

1°. L'augmentation de paie & les recrues extraordinaires que S. M. P. a faites dans ses armées, prouvent qu'elle a voulu les mettre sur un pied encore plus imposant;

2°. On observe des relations secrètes & plus intimes entre ce monarque & le landgrave de Hesse, qui lui-même semble faire des dispositions de guerre;

3°. Malgré tout ce qu'on assure de la résistance du cabinet de Berlin aux instances des cours de Londres & de Russie, il paroit exister assez d'intelligence entre les trois cours, & les ministres de ceux-ci sont bien traités par la première. Le chevalier Thomas Grenville continue de négocier avec activité à Berlin & n'a pas l'air très-mécontent;

4°. Voilà 45 mille russes soudoyés par l'Angleterre, qui arrivent sur les bords du Rhin & pour lesquels S. M. P. a accordé le passage dans ses états. Rappelez-vous que ce prince avoit refusé le passage pour les premiers corps de russes, & qu'une telle déférence, dans les circonstances actuelles, donne lieu à des réflexions.

Conclurez-vous de tout cela que le roi de Prusse veuille entrer ouvertement dans la coalition & déclarer la guerre à la république française? Non, certes; mais je pense qu'il a à faire des demandes que la France ne regardera pas comme amicales, & que ce dessein ne tardera pas à se développer. Ce moment sera vraisemblablement celui où les Russes encore attendus seront en Allemagne.

On ne doute gueres ici que ces 45 mille russes ne soient destinés par l'Angleterre à attaquer la Hollande, & que leurs opérations ne soient combinées avec celles des troupes anglaises qui doivent partir des ports d'Angleterre pour une expédition sur le continent, & on ne cache pas à Londres que cette expédition ne soit pour la Hollande. Le mot que le roi d'Angleterre a, dit-on, adressé publiquement au prince d'Orange, à la revue des corps de volontaires de Londres, seroit décisif: *J'espère que vous ferez bientôt une semblable revue de vos troupes*. Or, dans ce cas, personne n'ignore les relations de famille & de politique qui lient les maisons de Prusse & d'Orange. Il est donc bien à craindre que le cabinet de Berlin ne fasse tous ses efforts pour rétablir le *statu quo*. Deux autres points sur lesquels on a lieu de penser que la Prusse est résolue à insister; c'est, 1°. la réintégration dans la



partie de ses états qui est sur la rive gauche du Rhin; 2°. l'abandon par la république française de tous les points de force qu'elle s'étoit réservés sur la rive droite.

Une autre circonstance vient appuyer les diverses probabilités qui se réunissent pour donner trop de vraisemblance à ces conjectures. Une lettre de Londres, écrite par un homme instruit, annonce positivement que le ministère britannique effectue de compter sur le concours de la Prusse pour des projets ultérieurs.

D'autres avis peuvent faire croire que le plan de la coalition n'est pas encore entièrement déroulé, comme on dit depuis quelque tems. Ce ne sont là, au reste, que de vaines spéculations. Je n'attache pas un grand prix aux miennes; je desiré que l'avenir me démente & épargne de nouveaux combats à la liberté & à ses amis.

H. v. R. t.

### REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Bâle, le 25 messidor,

Le quartier-général d'artillerie de l'armée de Massena a été transporté, depuis quelques jours, à Otten, canton de Soleure.

On s'attend que les Russes & les Autrichiens chercheront à pénétrer par le Valais. Cependant on n'a encore aucune nouvelle de tentative faite de leur part. Au contraire, on écrit de Berne, le 22 messidor, que le prince Charles a reculé son quartier-général, & que les avant-postes français sur l'Alby près de Zurich, ont fait un mouvement en avant dans le district de Horchen. On prétend aussi qu'il y a eu un combat dans les environs de Rhiinfelden, & qu'on a vu des Français du côté de Saint-Blaise. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Autrichiens n'ont plus que quelques régimens de cavalerie à Zurich & dans les environs, avec le nombre absolument nécessaire d'infanterie pour les garder.

On dit de nouveau que la désertion & le mécontentement se manifestent fortement dans l'armée du prince Charles. Pendant la nuit du 17 messidor, trente hommes ont déserté & se sont rendus dans le camp des Français, quoiqu'on ait fait, de part & d'autre, feu sur eux au commencement.

Il se confirme que les Autrichiens ont fait faire un état de la fortune de chaque habitant de la rive gauche du lac, & ont requis tant pour cent du capital.

Le 20 messidor, il y a eu des débats assez vifs dans le grand conseil du corps législatif à Berne, au sujet de la diminution des indemnités & traitemens: il fut décrété, 1°. qu'un membre du directoire helvétique auroit 250 piécés de 24 francs par an; 2°. un membre du corps législatif, 150; 3°. un ministre, 200; 4°. le secrétaire-général, 180 & le logement. C'est le représentant Suter qui se prononça le plus fortement pour cette diminution. Après qu'elle fut décrétée, il ajouta: « Achevez votre ouvrage, défendez de porter des habits de drap fin d'Angleterre; qu'on porte du drap de Suisse. Défendez l'or sur les collets; défendez l'écharpe de soie; que notre costume soit simple & digne de nos ancêtres. Défendez le café & le sucre, que nous achetons très-cher de l'étranger. Défendez tout luxe quelconque comme nuisible aux mœurs, à la santé, & contraire à la politique. Eh! que dois-je dire de ces représentans qui ont loué des campagnes autour de la ville, & se rendent à cheval à l'assemblée? »

« Voulez-vous relever les finances? donnez l'exemple de dons patriotiques; déposez sur l'autel de la patrie votre argent rie, tout ce que vous avez de superflu. Si la liberté vous est chère, aucun sacrifice ne doit vous coûter. »

Cette motion a été beaucoup applaudie.

Le procès du représentant Hartmann qui, en qualité de commissaire du gouvernement, s'étoit rendu coupable de dilapidations à l'abbaye de Muri, où il faisoit l'inventaire des biens, vient d'être enfin terminé. La sentence de

la cour de justice prononce sa destitution & la perte des droits de citoyen pendant deux ans, & le condamne en outre à la moitié des dépens.

### REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 25 messidor.

Le citoyen Fouché (de Nantes) ambassadeur de la république française auprès de la nôtre, est arrivé avant-hier dans cette résidence. Il a eu, ce matin, sa première audience auprès du directoire exécutif.

Notre directoire a conféré le commandement en chef des troupes bataves au citoyen Brune, général en chef des troupes françaises à la solde de cette république.

Tous les membres du corps législatif, les ministres & autres membres des pouvoirs constitués, ont reçu avant-hier par la poste d'Amsterdam, des lettres anonymes imprimées dans lesquelles on assure que le directoire exécutif, sur-le-champ le directeur Emmarin, est en intelligence avec l'Angleterre que ses agens, parmi lesquels on nomme particulièrement docteur Woensel, se trouvent à Hambourg où ils traitent avec des commissaires anglais pour livrer la république à l'Angleterre & à la coalition. Ces lettres anonymes font un grand effet, parce que le style & le vague d'une telle dénonciation, sans aucune preuve à l'appui, annonce assez que les auteurs sont, des citoyens qui desirerent une nouvelle révolution, dans l'espoir qu'elle leur procurera peut-être des places ou une existence plus aisée.

On nous marque de Mâëstricht, qu'on travaille à réparer les fortifications, & qu'à cet effet, il est arrivé plusieurs ingénieurs de Paris. La forteresse de Luxembourg sera approuvée pour quinze mois.

### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DU DANUBE.

Au quartier-général à Kolk, le 20 messidor an 7.

Extrait d'une lettre des officiers-généraux, chefs des corps d'officiers, sous-officiers et soldats, composant la huitième division de l'armée du Danube, au rédacteur du Publiciste.

Ce n'est pas sans un vif étonnement que nous avons lu dans votre feuille du 13 de ce mois, un article de Strasbourg, dans lequel après avoir rendu un compte inexact d'une affaire qui a eu lieu avant de Kehl, votre correspondant se permet de jeter de la défaveur sur la conduite des officiers du 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, en disant qu'on assure que quelques officiers du 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval n'ont point fait leur devoir; cependant avant de les nommer, il faut avoir des détails authentiques sur ce bruit.

Ces assertions sont tout-à-fait contraires à la vérité, & vous ne pouvez empesserez sans doute d'en publier le désaveu.

Les 8, 12, 16, 18, 19 & 20 messidor, la 8<sup>e</sup> division aux ordres du général de division Legrand, a soutenu des actions dont les résultats ont été très-sanglants. Dans ces affaires, toutes les troupes ont bien fait leur devoir; & le 20<sup>e</sup> de chasseurs, qu'on voyoit par-tout, a donné de nombreuses preuves de bravoure & de valeur. Il n'a pas cessé de contribuer à la gloire que se sont acquise les troupes de la division.

Le 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs, où il n'existe que peu d'officiers, plusieurs étant sabrés, blessés, tués ou prisonniers, s'est particulièrement comporté. Ces officiers ont déployé une bravoure qui a été de l'audace & montré un zèle à toute épreuve, tous ont constamment été au poste d'honneur; & à l'exemple de leur brave chef de brigade Lacoste, ils ont semblé se multiplier pour se trouver sur tous les points.

Signé . . .

Nota. Le général Massena a lui-même écrit au ministre de la guerre pour rendre une éclatante justice, dans toutes les circonstances & notamment dans l'affaire du 8 messidor, à la conduite des officiers du 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs, & le compte desquels notre correspondant avoit été induit en erreur par des bruits qu'au reste il étoit lui-même bien



de garantir, comme le prouve le passage cité dans la réponse desdits officiers.

Du quartier-général de Lucerne, le 25 messidor.

On mande du quartier-général du général Lecourbe, que l'armée est en ce moment dans l'inaction; mais que dans peu on s'attend à marcher en avant: l'armée est renforcée; les Autrichiens ainsi que les Français sont sur leur garde. Nos braves ne demandent que le combat.

PARIS, le 29 messidor.

On a paru avoir hier quelques inquiétudes, parce qu'on a vu, sur le soir, plusieurs pelotons de troupes parcourir les rues. On a même dit qu'elles avoient été consignées dans les casernes. Quoi qu'il en soit, tout a été fort tranquille, & il y a même eu beaucoup moins de monde autour du Manège que les jours précédens.

Les esprits ont aussi repris du calme & de l'espérance, depuis les discours prononcés par Sieyès, Lucien Buonaparte & Talot; & d'après la manière dont se sont prononcés les deux conseils pour le maintien de la constitution & contre le régime de 1793, il semble que la terreur ne soit plus à craindre, dès que des voix courageuses ont osé la dénoncer & en signaler les symptômes.

Hier, 28 messidor, ont été renouvelées les administrations municipales des 1<sup>er</sup>. 2<sup>e</sup>. 3<sup>e</sup>. 4<sup>e</sup>. 6<sup>e</sup>. 7<sup>e</sup>. 8<sup>e</sup>. 9<sup>e</sup>. 10<sup>e</sup>. & 12<sup>e</sup>. arrondissemens de Paris.

On s'attend que la plupart des commissaires du directoire, auprès des mêmes administrations, seront aussi remplacés.

— Le général Bonami est arrivé à Paris.

— Il n'y a point de nouvelles des armées.

» Rien de nouveau à ce sujet, dit le *Bulletin officiel helvétique*, en date du 23 messidor. On s'attend cependant à « quelque grande affaire. »

— On assure que l'armée de Massena est en ce moment de 60 à 70 mille hommes, et que ses positions sont excellentes.

— Le citoyen Courtin, secrétaire-général sous le ministère du citoyen Pellet, est nommé chef de la 5<sup>e</sup> division de la guerre, en remplacement du citoyen Lamarle, appelé à d'autres fonctions.

— Le citoyen Lyantey, commissaire-ordonnateur, chef de la première division du département de la guerre, le même qui a pour successeur Choudieu, vient d'être appelé au conseil du ministre de ce même département.

— Charles Delacroix, par forme d'explication à quelques passages de la réponse de Talcyrand, vient de publier, qu'en effet c'est lui qui expédia à lord Malmesbury les passe-ports avec lesquels il se rendit à Lille; que c'est lui qui désigna cette ville pour les négociations, en conséquence des ordres du directoire, & qu'il ne voit pas en quoi ces faits pourroient exciter le soupçon.

Quant à l'expédition d'Egypte, Charles Delacroix déclare qu'il ne l'avoit en aucune manière préparée pendant son ministère; qu'il n'avoit fait faire aucun travail à ce sujet; que ce n'est pas pour ce motif, mais pour cause de santé que le citoyen Magallon avoit obtenu la faculté de revenir d'Egypte en France.

Charles Delacroix nous apprend ensuite quelle étoit son opinion sur les préparatifs qu'il voyoit faire à son retour de Hollande. Il pensoit que « ce n'étoit pas en Egypte, mais dans la mer Noire qu'alloit se rendre Buonaparte; qu'il alloit y détruire les établissemens des Russes, replacer les Polonais au nombre des nations, tenir en échec la maison d'Autriche, & commander la paix définitive. » Il

jugeoit en outre que « si on avoit quelques desseins ultérieurs sur l'Egypte, la Porte, reconnoissante du service important qu'on lui auroit rendu, se prêteroit volontiers à les réaliser. »

Charles Lacroix convient que les événemens n'ont que trop détruit cette douce illusion. Nous savons, nous, puisque l'occasion se présente de le dire, que le projet de l'expédition d'Egypte fut conçu par Buonaparte, pendant le loisir que lui laisserent les négociations de Léoben; & que dès lors il fut recueillir en Italie toutes les cartes, les livres & les renseignemens relatifs à ce pays; que dès-lors il communiqua cette idée à Monge, qui étoit parfaitement avec lui, & qui même s'engagea à être du voyage.

— Le général Favcran, inspecteur-général de l'artillerie de la marine; est promu au grade de général de division. Il conserve toujours son inspection.

— Le citoyen Malezenski est nommé contrôleur-général de l'armée des Alpes.

— Le directoire exécutif a réintégré le général de brigade Brousier.

Le général de division Ray est nommé commandant de la douzième division militaire.

Le citoyen Cayrol (Sébastien-Guillaume) est remis en activité de service en qualité de commissaire des guerres.

Le général de division, Léonard Muller, sera chargé de l'organisation de l'armée du Rhin, & la commandera provisoirement jusqu'à l'arrivée de Moreau.

Le général de division Baragay-d'Hilliers sera employé en son grade à l'armée du Rhin.

Le citoyen Marchant (Jacques-Pierre) est nommé commissaire des guerres.

Le général de brigade Raoul sera employé à l'armée des Alpes.

Le citoyen Féraud, ex-ordonnateur en chef de l'armée française en Helvétie, est remis en activité.

Le citoyen Romieu, aide-de-camp du général Championnet, est confirmé dans le grade d'adjutant-général chef de brigade.

Le général Vendamme, prévenu de dilapidation, se rendra de suite à Paris, pour fournir au ministre de la guerre ses moyens de justification.

L'adjutant-général Requin est réintégré, et sera employé à l'armée des Alpes.

Le citoyen Marcel Painé, commissaire des guerres réformé, est remis en activité.

Les citoyens Grasset & Maillet aîné remplacent les citoyens Micoulin & Arnaud dans les fonctions de commissaires près les administrations municipales du Nord & du Midi de la commune de Marseille.

Le citoyen Venailles est nommé commissaire près l'administration centrale de Loir et Cher.

Les citoyens Malin, Barrois et Levassart sont nommés membres de l'administration centrale d'Eure & Loire.

— La division venant d'Egypte, dont les Anglais se sont emparés entre Toulon & Nice, étoit commandée par le citoyen Perrée, & composée des frégates *la Courageuse*, *la Junon*, *l'Atlante*, & des bricks *l'Alerte* & *la Salamine*.

Les Anglais ont rendu les 12 cents hommes qui étoient à bord, à condition qu'ils ne pourroient servir d'une année. Ils ont été débarqués à Villefranche.

— Parmi ceux des détenus au fort national de Cherbourg, qui ont réclamé auprès de la société du Manège contre le jugement de la haute-cour, par lequel ils sont condamnés à la déportation, sont Buonarotti, Germain & Vadier.



— Dans la nuit du 14 au 15, trois arbres de la liberté ont été coupés à Poitiers, & on y a affiché dans différens quartiers des placards avec l'inscription: *vive Louis XVIII.*

— Un émigré parti de Blois, le 24 messidor, escorté par deux gendarmes, étoit attendu à quatre lieues de cette ville. On a tiré sur les gendarmes; l'un, atteint d'une balle, s'est sauvé: l'autre, le pistolet à la main, a forcé le postillon à rétrograder au galop vers une commune voisine, où il a amené avec lui l'émigré.

— Le 11 messidor, le citoyen Furet, commissaire près le canton d'Aigres, département de Vaucluse, a été assassiné par une bande d'égorgeurs qui parcourt cette contrée, & avoisine les Basses-Alpes.

— Le journal de Bordeaux a imprimé que la Guadeloupe étoit bloquée par les Américains; mais le bulletin de la même ville assure que des lettres particulières sont loin de confirmer cette prétendue nouvelle.

« Seulement, dit-il, à l'époque des dernières élections, les partisans des anglais & des frippons réguans s'agitèrent dans cette colonie; mais sans troubler l'ordre public ».

Ce qui atteste la fausseté d'un tel acte d'hostilités de la part des américains, c'est que Talleyrand, dans sa réponse, déclare que des négociateurs américains sont à la veille d'arriver en France.

— Des citoyens, récemment arrivés de Saint-Domingue, assurent que la plupart des colons qui y étoient retournés, il y a six mois, avec l'espoir de rentrer dans leurs habitations, n'ont pu y rester; que les noirs y ont recommencé des dévastations, & que d'éclatantes divisions se sont manifestées entre Toussaint-Louverture & Rigaud. Nous sommes loin de pouvoir garantir ces récits.

— Le 13 de ce mois, l'archiduchesse Caroline, fille de l'empereur, est morte des suites d'une petite vérole inoculée.

— Le citoyen Schimelpenninck, ministre de la république batave auprès de la république française, dément dans une lettre adressée à notre ministre des relations extérieures, & la prétendue députation envoyée au roi de Prusse par les autorités bataves, pour lui demander 25 mille hommes, & l'ordre donné par le directoire français de retirer nos troupes de ce pays.

**CORPS LEGISLATIF.**  
**CONSEIL DES CINQ-CENTS**  
Présidence du citoyen GÉNISSEUX.

*Séance du 29 messidor.*

On lit diverses adresses qui félicitent le conseil sur la journée du 30 prairial.

Des citoyens de Paris, réunis en banquet civique sur les ruines de la Bastille pour célébrer le 14 juillet, expriment les mêmes sentimens, & demandent en outre une loi organique pour les réunions politiques.

Destrem a la parole, au nom de la commission à laquelle a été renvoyée la proposition de rapporter la loi qui accorde aux représentans du peuple un supplément de traitement; la commission a pensé que, sans rapporter la loi, la mesure seroit plus utile en l'étendant à tous les fonctionnaires. Il propose donc un projet, portant que jusqu'à 600 fr., il ne seroit fait aucune retenue; mais au-delà, tous salaires, traitemens, indemnités, remises seroient jusqu'à la paix, réduits comme il suit: de 600 à 2,000 francs d'un dixième; de 2 à 3,000 fr., d'un sixième; de 3 à 4,000 francs, d'un cinquième; & au-delà de 4,000 fr., d'un quart. Ces retenues auroient lieu, à compter du premier thermidor.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

Un membre demande que, pour les députés, on s'en tienne à ce que la constitution leur alloue.

Plusieurs membres appuient la proposition.

Gastin rappelle que le conseil s'est formellement engagé à renoncer à son supplément de traitement.

Gaurau dit que s'il eût été présent, il se seroit opposé à cet engagement. Gastin n'a eu que de bonnes intentions, mais c'est servir le vœu des royalistes que de ne pas assurer l'indépendance des représentans du peuple. C'est le moyen de livrer leurs fonctions aux hommes riches & corrompus.

On demande la question préalable sur le projet.

Destrem & autres s'y opposent.

On propose le renvoi à la commission.

Le membre qui a déjà parlé insiste de nouveau pour qu'on s'en tienne à la constitution; ni directement ni indirectement, dit-il, il ne faut lui porter atteinte.

Après quelques débats assez tumultueux, le projet est adopté.

Un membre demande qu'on retranche les fourrages alloués à quelques députés.

Gaurau s'y oppose, parce qu'on forceroit ainsi les généraux qui sont députés à vendre leurs équipages, qu'ils ne pourroient refaire qu'à grands frais. — On insiste.

Destrem représente que ces fourrages sont accordés en vertu d'un loi.

Rapportez-là, crie-t-on.

C'est un objet à part, dit Destrem.

Quelques membres. — La division.

La division est arrêtée.

Faites donc le rapport séance tenante, crie un membre.

Il est arrêté que le rapport sera fait primedi.

Le conseil reprend la discussion du projet d'emprunt.

Plusieurs articles sont adoptés.

Stévenotte s'oppose à la triple taxe sur les prévenus d'émigration; leur délit n'est pas prouvé: leur restituera-t-on s'ils sont rayés?

Il est combattu par Paulain, Berlier, & autres: Berlier dit qu'il faut ranger ces prévenus dans la classe à laquelle ils appartiennent par la prévention qui existe contre eux.

L'article est maintenu, mais il y a exception pour ceux qui n'ont pas été inscrits dans le département où ils ont leur domicile.

On ne sera compris dans l'emprunt, quant à la contribution foncière, qu'autant qu'on payera 500 fr., & dans la contribution mobilière, qu'autant qu'on paiera 100 fr.

Il y a exception pour ceux qui tiennent des maisons d'éducation.

La discussion continuera demain; il y aura séance extraordinaire.

*Nota.* Le conseil des anciens a approuvé la résolution qui annule les opérations de l'assemblée électorale de la Guyanne française.

Il a repris la discussion sur le projet relatif à la liberté de la presse.

Sedillez l'a combattu comme incomplet.

La suite de la discussion est ajournée.

*Bourse du 29 messidor.*

Rente provis., 0 fr. 00 c. — Tiers cons., 9 fr. 38 c., 9 fr. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 83 cent. — Bons  $\frac{1}{2}$ , 00 c. — Bons d'arrérage, 61 fr., 60 fr. 75 cent — Action de 50 f. de la caisse des rentiers..... A. FRANÇOIS